

# Déchets : les conditions de la levée du blocus de Prunelli

Après 13 jours de blocage, le collectif contre le tout enfouissement a levé son barrage. Le résultat d'une longue réunion entre l'État, la Collectivité de Corse, le Syvadec et la communauté de communes Fium'Orbu-Castellu

C'est ce matin que le barrage organisé par le collectif contre le tout enfouissement a été levé. L'épilogue d'un feuilleton qui durait depuis le 25 avril et qui empêchait les transports de déchets d'accéder au site d'enfouissement de Prunelli di Fium'Orbu.

Lundi soir, lors d'une réunion qui a duré jusqu'à minuit, un accord a finalement été trouvé entre la Collectivité de Corse, le vice-président du Syvadec, la communauté de communes Fium'Orbu et le collectif des "bloqueurs" opposé au tout enfouissement.

Ces derniers, inspirés par l'accord obtenu sur le site de Viggianellu trois jours plus tôt, ont demandé, affirmant-ils, "une réunion afin d'exposer nos demandes", explique Francis Carlotti, leur porte-parole.

Au cœur de leurs revendications, le volume d'enfouissement à ne surtout pas dépasser : "Le site a une capacité d'accueil de 43 000 tonnes de déchets par an. Il est impensable d'aller au-delà de ce chiffre."



Il ne faudra pas dépasser les 15 000 tonnes avant la fin de l'année. Une gageure. ARCHIVES S. GAMANT

sable d'aller au-delà de ce chiffre."

À l'heure actuelle, 25 000 tonnes ont déjà été acheminées depuis le 1<sup>er</sup> janvier. "On ne peut plus en accepter que 18 000. Alors qu'il faut

aussi prendre en compte la saison estivale et son surplus de déchets !" s'inquiète le collectif. Pour l'Exécutif, le Syvadec et les services de l'État la seule solution passe par le développement du tri. "Certes, le

but est que tout le monde prenne conscience de la situation et que la population devienne responsable. Mais pour ça, il faut des moyens concrets", tempère cependant Francis Carlotti.

C'est également l'avis de François Sargentini, le président de l'Office de l'environnement de la Corse. Ce dernier a annoncé une série de mesures qui permettraient, assure-t-il, d'augmenter de façon significative la collecte au pied des habitations ainsi que le tri au sein des ménages avec, en ligne de mire, un taux de tri qui avoisinerait les 20% avant la fin de cette année et 30% à l'horizon 2021.

Un sacré pari : ce taux plafonne aux alentours des 17%.

## Et pour le reste ?

Si le tri reste la solution la plus sollicitée, sur l'ensemble de l'île, il restera néanmoins à peu près 80 000 tonnes de déchets à enfouir. Ce qui conduirait à dépasser largement le seuil maximum de remplissage prévu. Dans ce cas extrême, le Syvadec et l'État s'étaient engagés en 2015 à prendre en charge ce surplus et à assurer la totalité des coûts d'exportation.

"Ce sont des sommes consi-

dérables, fait remarquer Francis Carlotti, au nom du collectif. On estime le total à 25 millions d'euros par an. Mais nous devrions pouvoir compter sur les 34 millions d'euros de bénéfices du Syvadec pour prendre en charge ces dépenses." Quant à la destination de ce surplus de déchets de l'île, elle se situerait vraisemblablement dans les Bouches-du-Rhône. Ce département avait prévu, dans son fonctionnement, d'allouer 25% de son volume d'enfouissement aux territoires en difficulté. "C'est d'ailleurs ce qui aurait dû se passer en 2015, se souvient Francis Carlotti. Mais les intempéries qui ont frappé la région Paca ont totalement saturé les sites d'enfouissement. Du coup, nous avons dû garder nos déchets en Corse."

Le collectif, pour l'heure "satisfait" de l'accord conclu, a toutefois donné aux autorités un rendez-vous en juillet.

En plein cœur de la saison estivale.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI